

**Conseil d'entreprise du jeudi 17 mars 2022
à 9 heures****Campus du Solbosch – bâtiment B – niveau 3 – salle B3.302****Titre VI – Divers****VI.01. De la fin de l'actuel contrat de nettoyage concernant le campus du Solbosch**

Le contrat de nettoyage avec la firme ISS arrivant à échéance, Mme FRAGAPANE sollicite des informations sur les intentions futures de l'Université. Son renouvellement est-il envisagé ou un nouveau marché a-t-il été lancé ?

L'analyse des offres est en cours, répond M. KAREGE. La décision sera prise à la fin du mois de mars 2022. Elle sera communiquée aux délégués syndicaux avant toute notification à la firme ISS.

En cas de changement de fournisseur, ISS assurera la continuité des prestations durant le délai de deux à trois mois nécessaire pour assurer la transition avec l'entreprise qui serait désignée suite au lancement d'un nouveau marché.

M. CORNELIS rappelle qu'une négociation syndicale avait abouti à l'intégration, dans le cahier des charges, d'un volet *relations humaines* visant à garantir le bien-être des membres du personnel de la firme de nettoyage. Cet aspect a-t-il bien été repris dans le cadre du nouveau marché ?

Le volet social n'a pas été modifié, indique M. KAREGE. La seule évolution concerne les critères d'attribution du marché. Le cahier des charges a été adapté aux besoins actuels de l'institution.

Dont acte.